



BOIS-DES-FILION

AVIS PUBLIC

Dérogation mineure

PRENEZ AVIS qu'à une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bois-des-Filion qui aura lieu le 16 janvier 2017, à 19 h 30, la demande de dérogation mineure suivante sera considérée :

Demande	Adresse	Zone	Lot	Objet
2016-DM-024	425, boulevard Adolphe-Chapleau	15-C	5 686 031 et 5 686 032	Permettre l'installation d'une enseigne apposée à plat sur le bâtiment ayant une superficie de 5,04 m ² au lieu de 3 m ² , tel qu'exigé par l'article 8.3.1 alinéa 3 du règlement de zonage 6200.

Tout intéressé pourra s'exprimer et commenter ces demandes lors de la séance ordinaire du 16 janvier 2017, à 19 h 30, à la salle des délibérations du conseil municipal, sise au 485, boulevard Adolphe-Chapleau.

Fait à Bois-des-Filion, Québec, ce 12 décembre 2016.

Charles-Hervé Aka, LL.M
Greffier